



**MÉMOIRE
DE LA
COALITION GO5 LANAUDIÈRE POUR UN MODÈLE
AGRICOLE ÉQUITABLE, LA GESTION DE L'OFFRE**

**PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES AUDIENCES RÉGIONALES DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE
L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

JOLIETTE, LE 5 AVRIL 2007

**110, RUE BEAUDRY NORD -- JOLIETTE (QUÉBEC) J6E 6A5
TÉL. : 450 753-7486**

1. PRÉSENTATION DE LA COALITION RÉGIONALE ET DE SES PARTENAIRES

1.1 SYNDICATS RÉGIONAUX SOUS GESTION DE L'OFFRE ET PARTENAIRES RÉGIONAUX

Depuis sa création en 2003, *GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre* a su rallier 30 000 personnes et organisations qui croient en une agriculture forte et prospère au Québec. Elle regroupe des productrices et des producteurs agricoles, des partenaires de l'agroalimentaire, des entreprises, des élus et des individus. Ses actions visent à faire la promotion de la gestion de l'offre et à assurer son maintien au terme du cycle actuel de négociations à l'OMC.

Dans Lanaudière, la Coalition GO5 regroupe les producteurs de lait, d'œufs et de volaille ainsi que de nombreux partenaires tels que les intervenants en amont et en aval de la production, les municipalités, les organismes socioéconomiques et les représentants politiques des gouvernements du Québec et du Canada.

2. PORTRAIT RÉGIONAL DES SECTEURS SOUS GESTION DE L'OFFRE (ÉTAT DE LA SITUATION)

2.1 PORTRAIT PROVINCIAL

➤ Profil du secteur agricole québécois sous gestion de l'offre, 2003

Au Québec, les secteurs sous gestion de l'offre (lait, volaille, œufs d'incubation et œufs de consommation) représentent 2,2 milliards de dollars de recettes monétaires à la ferme, soit 37 % des recettes agricoles totales du Québec.

Fermes	8 944
Propriétaires/exploitants	14 617
Recettes monétaires	2,2 milliards \$
Nombre d'emplois directs	23 497
Nombre d'emplois indirects	38 986
Part des recettes totales à la ferme au Québec	37 %

2.2 PORTRAIT DES PRODUCTIONS GO5 DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

L'industrie de la volaille est fortement représentée dans la région de Lanaudière. En effet, la région compte plus de 200 éleveurs de poulet, de dindon, d'œufs de consommation et d'œufs d'incubation, en plus de quatre couvoirs et de deux usines de transformation de la volaille. Toutes ces entreprises emploient plus de 750 personnes. L'industrie avicole joue donc un rôle majeur dans l'économie et le tissu social de la région de Lanaudière.

Volailles 2006

Nombre de producteurs de poulet	149
Nombre de producteurs de dindon	19
Volume de production domestique et exportation – poulet (kg vivant)	84 millions de kg
Volume de production domestique et exportation – dindon (kg vivant)	3,3 millions de kg
Valeur de la production à la ferme - poulet	95 084 589 \$
Nombre d'emplois directs sur les fermes (poulet et dindon)	380 approx.
Nombre de couvoirs	4
Nombre d'emplois dans les couvoirs	155
Nombre d'usines de transformation	2
Nombre d'emplois dans les usines de transformation	600

Lait 2006

Nombre de fermes laitières	272
Nombre de propriétaires	513
Volume (litres)	89 507 515
Valeur de la production à la ferme	63 636 101 \$
Part des recettes laitières au Canada	1,2 %
Nombre d'emplois -- Fermes laitières	581
Nombre d'emplois -- Fournisseurs des fermes	309
Nombre d'emplois -- Transformation	67
Nombre d'emplois -- Commerce gros et détail et autres fournisseurs	863
Nombre d'emplois -- Total filière laitière	1 977
Contribution au PIB	116 902 436 \$

Œufs de consommation 2006

(Lanaudière-Mauricie)

Nombre de propriétaires/exploitants	6
Nombre de pondeuses en production	136 812
Volume de production (douz. d'œufs)	3 418 000
Valeur de la production à la ferme	4,718 millions \$
Part de la production du Québec	3,81 %
Nombre d'emplois directs sur les fermes - 2002	11 approx.

Oeufs d'incubation 2005

Nombre de fermes	11
Valeur de la production	9 millions \$
Emplois directs sur les fermes	91

3. PROBLÉMATIQUE/DIAGNOSTIQUE

La mondialisation du commerce agricole ne fonctionne pas.

La crise, qui affecte le secteur agricole québécois, et qui a motivé la mise en place de cette commission, est largement attribuable aux conséquences de la mondialisation. En effet, ce sont les secteurs orientés vers l'exportation et les plus dépendants des marchés extérieurs qui sont le plus affectés par la crise, alors que ce sont les productions sous gestion de l'offre qui se tirent le mieux d'affaire.

Par exemple, dans le document de consultation publié par la commission, on indique que les trois productions sous gestion de l'offre, soit le lait, les œufs et la volaille, totalisent 45 % des recettes agricoles totales (données 2005). On y indique aussi que le revenu net, incluant les paiements provenant des programmes gouvernementaux, est plus stable et un peu plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. Pourrions-nous poser le même constat si le Québec ne comptait pas des secteurs sous gestion l'offre si importants?

L'OMC prétend qu'un marché agricole totalement libre améliorerait la situation des agriculteurs, sortirait les pays en développement de la pauvreté et rendrait les aliments accessibles à tous. La politique de l'OMC est un échec. Plus de 10 ans après l'entrée en vigueur des premiers accords de l'OMC et après le sommet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FOA) qui fixait l'objectif de réduire de moitié le nombre de mal nourris d'ici 2015, les agriculteurs du monde sont toujours plongés dans la crise et 850 millions de personnes souffrent de la faim, le même nombre qu'en 1990.

Les objectifs d'un accord sur l'agriculture à l'OMC étaient d'obtenir de meilleurs prix mondiaux, une diminution des subventions ainsi que de meilleurs accès aux marchés. Or, les pays riches continuent de protéger leurs marchés tout en voulant avoir accès à ceux des autres pays. Les pays riches ont les moyens de transférer leurs subventions dans des « boîtes » protégées alors que les pays pauvres n'ont pas les moyens de soutenir leurs agriculteurs.

Moins de 10 % des aliments produits dans le monde sont commercés entre les pays. L'OMC devrait se contenter de réguler cette portion de la production et laisser les États adopter leurs politiques agricoles nationales pour le reste. L'agriculture n'est pas un secteur de l'économie comme les autres. L'agriculture joue aussi un rôle social, stratégique, culturel et d'occupation du territoire primordial pour tous les peuples. L'ouverture complète des marchés agricoles va accélérer l'industrialisation de l'agriculture au détriment de l'agriculture familiale à dimension humaine.

La mondialisation des marchés telle que proposée par l'OMC fera disparaître l'agriculture familiale à échelle humaine et ne permettra pas aux centaines de millions de paysans dans le monde de sortir de la crise. Au contraire, elle risque de l'aggraver.

4. NOS PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

La gestion de l'offre et la mise en marché collective, pratiquées au Québec et au Canada depuis plus de trente ans dans les secteurs laitier et avicole, permettent à des fermes à dimensions familiales de retirer un revenu équitable d'une activité agricole à temps plein, entièrement du marché, sans subventions. La gestion de l'offre ne profite pas seulement aux producteurs, mais à l'ensemble de la société et reçoit un large éventail d'appuis.

Les négociations de l'OMC représentent une menace tant pour l'avenir de la gestion de l'offre que pour celui des familles qui en vivent. **Nous attendons du gouvernement du Québec qu'il exerce un leadership auprès du gouvernement fédéral pour maintenir les conditions nécessaires à une gestion de l'offre efficace.**

Le Québec a été un leader dans la bataille pour faire reconnaître l'exception culturelle en faisant adopter à l'UNESCO la « Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles ». **Le Québec devrait être parmi les leaders mondiaux pour proposer l'exception agricole, la souveraineté alimentaire et la gestion de l'offre comme assises d'un développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec et ailleurs dans le monde.** La souveraineté alimentaire est un concept avancé en 1996, lors du sommet mondial de l'alimentation de la FAO et reçoit de plus en plus d'appuis à travers le monde.

4.1 LES PRINCIPES DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LES AVANTAGES DE LA GESTION DE L'OFFRE

a. Développement et maintien d'une agriculture locale, à dimension humaine, de proximité, destinée à alimenter le marché local ou national

La souveraineté alimentaire promeut le droit d'un pays de développer et de maintenir une agriculture locale, à dimension humaine pour satisfaire d'abord les besoins de sa population. Une politique de souveraineté alimentaire favorise le maintien d'une agriculture de proximité destinée à favoriser les marchés nationaux et locaux.

Le modèle québécois et canadien de gestion de l'offre et de mise en marché collective nous permet de nourrir les consommateurs d'ici avec des produits d'ici, de qualité et abordables. Elle nous permet aussi de préserver notre spécificité en conservant une production locale.

b. Tenir compte des dimensions sociales et environnementales de l'agriculture

L'agriculture n'est pas un secteur de l'économie comme les autres. Une politique de souveraineté alimentaire propose de tenir compte des aspects sociaux et environnementaux de la production agricole et favorise la production locale par des fermes à dimensions humaines, familiales et plus écologiques.

La gestion de l'offre et la mise en marché collective favorisent une production pour les marchés canadiens, québécois et locaux, ce qui évite le transport coûteux, sur plusieurs milliers de kilomètres, d'aliments qui proviennent de l'autre côté de la planète. Cela a très certainement un impact positif sur l'atteinte des objectifs fixés par l'accord de Kyoto sur la réduction des gaz à effets de serre. La rationalisation du transport du lait et la réduction du cheptel à cause des gains de productivité, parce que nous approvisionnons le marché intérieur avant tout, ont été des éléments déterminants à cette réduction.

En effet, au Canada, on produit autant de lait qu'il y a 20 ans, avant tout pour le marché local, avec deux fois moins de vaches. Comme la croissance de la consommation des produits laitiers n'a pas beaucoup augmenté et que nous n'exportons pas, la taille du cheptel a diminué, notamment en raison des gains annuels de productivité. Les émissions de carbone des fermes laitières ont diminué de plus de 9,4 % au Québec depuis 1990, dépassant les objectifs de Kyoto.

Pour la production d'œufs de consommation, malgré qu'il y ait eu augmentation au cours des 20 dernières années du nombre de pondeuses de l'ordre de 12 %, l'augmentation de la productivité par pondeuse a été de 20 %, l'effet combiné résulte donc en une diminution globale des émissions de carbone en provenance des pondeuses de plus de 8 %.

c. Fournir des conditions équitables à tous les partenaires de la chaîne, en particulier les agriculteurs, basées sur des prix rémunérateurs (qui couvrent les coûts de production)

Une politique de souveraineté alimentaire propose de permettre aux États d'établir des prix agricoles liés aux coûts de production d'une agriculture familiale. Elle assure que chaque maillon de la chaîne de production des aliments, y compris le producteur, reçoit une part équitable du dollar dépensé par les consommateurs.

La gestion de l'offre et la mise en marché collective nous permettent de retirer un revenu équitable, directement du marché et sans recevoir de subventions de l'État.

d. Elle permet aux pays de protéger leur marché contre le dumping de produits agricoles sur leurs marchés

Une politique de souveraineté alimentaire propose de permettre aux États de protéger leur marché intérieur avec des tarifs et leur assure la capacité de nourrir d'abord leur population.

La gestion de l'offre et la mise en marché collective nous permettent de protéger notre marché du dumping de produits étrangers subventionnés en maîtrisant la production sur le marché intérieur. Cette protection nous permet aussi de faire travailler notre monde en agriculture chez nous, ce qui favorise le développement économique et régional du Québec et du Canada.

- e. Elle prévoit que l'accès aux marchés d'exportation soit réservé aux productions qui ne subventionnent pas leurs exportations, ni directement, ni indirectement et qui ne vendent pas en bas de leurs coûts de production totaux***

Une politique de souveraineté alimentaire n'est pas opposée aux échanges commerciaux. Ce n'est pas une politique d'autosuffisance. Une politique de souveraineté alimentaire viserait à offrir un accès aux marchés d'exportation aux productions qui ne subventionnent pas leurs exportations, ni directement, ni indirectement, qui ne vendent pas en bas de leurs coûts de production totaux et qui respectent des normes sociales et environnementales minimales, adaptées au niveau de développement de leur économie. Chaque pays a des marchés à combler avec des produits d'importation. C'est aux pays d'en décider, mais l'accès devrait être réservé à ceux qui respectent ces règles. Si le Japon, par exemple, veut combler une partie de sa demande intérieure de porc avec des importations, il faut que ce marché soit accessible équitablement à ceux qui respectent ces règles.

5. DÉVELOPPEMENT ET MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE LOCALE : L'EXEMPLE DU LAIT DANS LANAUDIÈRE

La gestion de l'offre et la mise en marché collective offrent toute la souplesse pour développer des marchés de créneaux tout en répondant aux besoins canadiens et québécois. Le Québec offre une gamme de 400 variétés de fromages de lait de vache. De plus, le nombre de fromageries artisanales et de producteurs-transformateurs est passé de 29 en 1998 à 53 en 2006, affichant une croissance de 83 %.

En outre, la mise en marché collective a permis à la région de Lanaudière de développer des produits laitiers de créneaux, faits localement. Plusieurs ont reçu un coup de pouce important de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) pour démarrer. Par exemple, des circuits particuliers de ramassage ont été organisés pour certains de ces fromagers qui s'approvisionnent en lait chez des producteurs en particulier, ce qui est le cas notamment des fromageries Champ à la Meule, Couland et Domaine Féodal. Dans le cas de la Fromagerie Champêtre, la FPLQ a soutenu la croissance rapide de l'entreprise en s'assurant que toutes les quantités de lait requises soient disponibles. Nous travaillons avec ces entreprises pour faciliter leur développement. Par exemple, dans nos conventions, nous avons négocié une réserve de lait supplémentaire de 5 millions de litres pour le démarrage de nouvelles entreprises. Celle-ci n'est d'ailleurs pas encore complètement utilisée.

Notre région compte de beaux exemples de fromageries artisanales. La Fromagerie Champêtre, installée à Le Gardeur, produit un cheddar frais, récipiendaire du prix Caseus en 2005, ainsi qu'une gamme de fromages fins comme le Presqu'île, le Grand Chouffe, la Raclette Champêtre et le Suisse Champêtre. La Fromagerie artisanale du Champ à la Meule, à Notre-Dame-de-Lourdes, fabrique des fromages artisanaux au lait cru tel que le Victor et Berthold. La fromagerie Domaine Féodal de Berthier, de son côté, fabrique des fromages à pâte molle au lait cru et la Fromagerie Couland est spécialisée dans les bries et les camemberts.

6. CONCLUSION

La mondialisation est une des principales causes de la crise qui prévaut actuellement dans l'agriculture québécoise. La mondialisation telle que proposée par l'OMC risque d'aggraver cette crise et menace l'avenir de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective.

La gestion de l'offre est un modèle pratiqué au Québec et au Canada depuis plus de trente ans dans les secteurs laitier et avicole. Ce modèle, axé sur la souveraineté alimentaire, permet le maintien de fermes à dimensions familiales qui retirent un revenu équitable d'une activité agricole à temps plein, entièrement du marché, sans subventions. La gestion de l'offre doit être préservée, car elle profite à la fois aux producteurs et à l'ensemble de la société.

La mondialisation proposée par l'OMC n'est pas incontournable et le Québec peut faire une différence. La Commission doit recommander au gouvernement du Québec d'exercer un leadership auprès du gouvernement fédéral pour maintenir les conditions nécessaires à une gestion de l'offre efficace et proposer l'exception agricole, la souveraineté alimentaire et la gestion de l'offre comme assises d'un développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec et ailleurs dans le monde.

Le maintien des mécanismes de gestion de l'offre en limitant les importations des produits laitiers, de la volaille et des œufs, c'est aussi limiter l'entrée au pays d'un modèle de production avec des valeurs économiques et sociales différentes des nôtres et par conséquent assurer la pérennité de notre propre modèle.